

Singulier pluriel

Déposé le 8/12/2021

Fédération Syndicale Unitaire de la Drôme



VALENCE CTC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

À L'HEURE DU DÉPOT DE BILAN, REPRENONS LES AFFAIRES EN MAIN !

Nous nous situons à quelques semaines d'une rentrée non confinée et à quelques autres d'une élection présidentielle qui n'augure rien de très bon. Il est grand temps de dresser un bilan pour mieux rebondir.

ÇA PUE !

Pour l'Éducation Nationale, ce dernier repose sur de tristes records. Le ministre qui est resté le plus longtemps rue de Grenelle a (trop) bien réussi là où ses prédécesseurs avaient échoué : perte de postes, perte de temps d'enseignement, perte de pouvoir d'achat, perte de sens du métier et de reconnaissance.

Ce constat s'applique à l'ensemble des services publics puisque la santé, la justice, les transports, l'énergie, sont à l'avenant depuis tout aussi longtemps. Et pour toutes et tous, agent.e.s des trois Fonctions Publiques, le Gouvernement n'a que mépris et suspicion.

Mépris, en continuant la casse avec la loi de Transformation de la Fonction Publique qui accélère le recrutement de contractuel.le.s (les AESH sont désormais le deuxième corps en nombre de l'Éducation Nationale), en externalisant et privatisant encore plus les services publics territoriaux, en se vantant de propositions salariales indignes alors que l'inflation est au plus haut, en imposant une protection sociale au rabais sous couvert de « Grande Sécurité Sociale », en préparant une nouvelle réforme des retraites.

Suspicion renforcée voire menaces de Blanquer qui a estimé que les enseignants devaient « adhérer aux valeurs de la République et les transmettre ou sinon sortir de ce métier ».

Le même type d'antienne aux relents nauséabonds vient même d'être repris à propos de la Guadeloupe, département à qui le Gouvernement propose de réfléchir à l'autonomie parce que la population se révolte après les promesses non tenues de « plan pour la jeunesse », ou encore « de plan santé ».

Malheureusement, ces annonces et ces pratiques ne sont plus surprenantes dans un pays qui vit dans un état d'urgence permanent, dont les violences policières inquiètent la défenseure des droits et des ONG internationales, dont les médias bollorés font la promotion d'un Zem-

mour révisionniste et ne parlent que séparatisme et immigration

RAFRAÎCHISSONS L'AIR AMBIANT !

Mais rien n'est perdu ! Le fiasco politique annoncé de la COP 26 a cependant permis de renforcer une prise de conscience agissante. Le Gouvernement s'est senti obligé de remettre en circulation des trains de nuit ainsi que l'emblématique ligne de fret Perpignan/Rungis. Il vient même de retirer son soutien à TotalÉnergie pour financer un projet d'usine de gaz liquéfié en Russie. La mobilisation des salarié.e.s de l'énergie et des citoyen.ne.s ont permis d'annuler le plan HERCULE de privatisation de l'électricité par le biais de création de filiales vendues à la découpe. Des salarié.e.s du privé comme ceux de Leroy-Merlin luttent et gagnent avec le soutien de leurs clients. Suite à leurs actions réussies par deux fois, les invisibles de l'ÉN voient maintenant leurs conditions de travail indignes dénoncées par l'ensemble des usagers qui connaît la signification des lettres AESH. Les retraité.e.s ont manifesté à Paris le 2 décembre pour réclamer l'augmentation des pensions et leur indexation sur le salaire moyen, pour la défense du système de santé et la création d'un grand service public de l'autonomie, et pour la défense et le développement des services publics de proximité.

Il faut donc poursuivre cette vaste entreprise de ré-information de la population car c'est d'abord par la communication que nos revendications, nos projets de société et nos valeurs sont largement acceptés. C'est d'autant plus important que la campagne électorale a déjà commencé. Alors sachons nous faire entendre, encore plus fort et encore plus clairement, pour construire un monde d'après que nous aurons choisi. Interpellons sans relâche les candidat.e.s ! Réfléchissons dès maintenant à une action forte en janvier pour la défense des services publics et la reconnaissance de nos métiers en passant par la fin de la précarité dans la Fonction publique, un recrutement massif de fonctionnaires, une réduction de notre temps de travail et une hausse des salaires et des pensions !

Amélie Chapapria & Christophe Dumaillet,
Co-secrétaires départementaux FSU 26

INFLATION, SALAIRES ET POUVOIR D'ACHAT

Après une année 2020 atone marquée par le COVID, la machine s'emballle.

Le second semestre 2021 connaît une forte reprise économique en France, en Europe mais aussi au niveau mondial. Cependant elle s'accompagne d'une hausse du taux d'inflation à laquelle nous n'étions plus habitués. En France, les prix sont passés d'une augmentation de 0,0% en un an en décembre 2020 à une augmentation de 2,6% en octobre 2021 selon l'INSEE.



Pourquoi cette forte hausse de l'inflation?

Au niveau mondial la reprise très vigoureuse a entraîné une forte augmentation de la demande de biens. Les prix de l'énergie, notamment le pétrole et le gaz naturel ont explosé, nourris par cette forte demande. C'est aussi le cas de nombreux produits manufacturés que nous importons.

La spéculation accroît aussi le phénomène car les bourses étant au plus haut, les investisseurs se tournent vers d'autres placements, notamment dans les matières premières.

Cette reprise a aussi entraîné des contraintes sur l'offre de produits. La forte demande de matières premières, produits semi-finis a été mal anticipée et provoque donc des situations de pénurie, par exemple de semi-conducteurs ou de conteneurs pour transporter les biens par bateaux, ce qui favorise la hausse des prix.

L'augmentation notable des prix des matières premières agro-alimentaires comme le blé ou le café s'explique aussi par la sécheresse et les incendies dans certains pays producteurs.

Une hausse récente des prix qui entame le pouvoir d'achat

De manière générale la hausse des prix entame le pouvoir d'achat de tous les salariés si les salaires n'augmentent pas ou trop peu. Rappelons que le point d'indice des fonctionnaires est quasiment gelé depuis 10 ans ! Pour les retraités de la fonction publique, la pension de base n'a augmenté que de 0,4% en 2021 ce qui est bien trop peu. La perte de pouvoir d'achat se poursuit puisque les pensions étaient gelées les années précédentes.

Enfin les salariés ayant les revenus les plus faibles sont les plus impactés par la situation actuelle. Le poids de leurs dépenses contraintes, celles auxquelles ils ne peuvent échapper comme le chauffage, ou l'essence, est déjà en forte augmentation et plombe un budget déjà réduit.

Une réponse du gouvernement qui n'est pas à la hauteur

L'indemnité inflation de 100 euros destinée à compenser la perte de pouvoir d'achat des salariés due à la poussée récente de l'inflation ne concerne pas tous les salariés et représente un bien faible coup de pouce. Les augmentations de salaires proposées aux personnels de la fonction publique et notamment à ceux de l'Éducation Nationale demeurent insuffisantes et parcellaires.

Le seul moyen d'améliorer le pouvoir d'achat des personnels après toutes ces années perdues passe par des mesures générales, notamment une revalorisation significative de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et des pensions des retraités !

Jean-Noël Sénéchaux

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : UN MIROIR AUX ALOUETTES ?

Par le décret du 8 septembre 2021, le gouvernement permet à partir de janvier 2022 une prise en charge du coût de la complémentaire santé à hauteur de 15 euros brut mensuels pour les fonctionnaires. Pour la percevoir, il faut en faire la demande en suivant une démarche assez bureaucratique (voir le site de la fsu26, article Protection sociale complémentaire).

Un progrès social ?

La Ministre de la transformation et de la Fonction Publique qualifie cette réforme de "progrès social". Il s'agit de la transposition aux 3 Fonctions Publiques d'un dispositif en vigueur dans le Privé depuis 2016 (l'ANI) : obligation de souscrire à une complémentaire, prise en charge par l'employeur à hauteur de 50%.

Rupture des solidarités

La FSU est beaucoup plus circonspecte : le gain de pouvoir d'achat est minime (15 euros bruts, soit 12 euros nets) et un certain nombre de catégories en sont exclues : enfants, conjoint, précaires, agents devenus chômeurs et retraités.

De plus, ce dispositif sépare santé et prévoyance : le financement des garanties prévoyance (incapacité temporaire actuellement compensée, invalidité, décès des ayants-droits) ne sera plus obligatoire, avec des conséquences prévisibles sur la santé des agents. **La FSU exige que le dispositif couvre obligatoirement santé et prévoyance, au risque de voir certains personnels y renoncer.**

Réduction du périmètre de la sécu

En s'inscrivant dans une tendance lourde à la privatisation, à la contraction des dépenses de santé couvertes par l'Assurance Maladie Obligatoire (hausse du forfait hospitalier, déremboursements), la généralisation d'une Protection Sociale Complémentaire obligatoire à la Fonction Publique **risque de multiplier les désengagements de la Sécu**, de fragiliser les mutuelles mises en concurrence avec les assurances et d'accroître les inégalités entre les détenteurs de tel ou tel "panier de soins".

Contrats de groupes et surcomplémentaires : danger !

Le gouvernement pousse pour des contrats de groupes et non pas individuels. Ainsi, une seule complémentaire serait retenue, sans garantie qu'il ne s'agisse pas d'une assurance privée.

Ce n'est pas une fable : dans l'Education Nationale, la MGEN a perdu son hégémonie et désormais deux assurances privées sont déjà référencées (CNP Assurance et Interiale AXA). Dans le nouveau cadre de la PSC, la concurrence sera accrue, chacun des ac-

teurs, qu'ils soient mutualistes ou assureurs) se livrera à la sélection des risques et à la proposition de paniers de soins plus ou moins bas de gamme.

Clairement, les premières victimes en seront les moins rémunérés et les plus précaires. Par ailleurs, pour une meilleure couverture des risques, il faudra recourir à des surcomplémentaires qui déjà pratiquent des tarifs élevés.

Les futurs retraités de la Fonction Publique seront les grands perdants, à l'image de ce qui se passe déjà dans le Privé.

Atteinte à la liberté d'adhésion ?

La Ministre fait pression pour que les négociations en cours aboutissent à des contrats de groupes à adhésion obligatoire.

Pression supplémentaire : le gouvernement programme des avantages financiers pour les contrats collectifs (désocialisation et défiscalisation des cotisations), alors que les contrats à adhésion libre n'en bénéficieraient pas.

La FSU estime qu'il est indispensable de respecter le principe fondamental du mutualisme : la liberté d'adhésion.

La boussole de la FSU : le "100% Sécu"

Il ne faut donc pas se laisser aveugler par le gouvernement : derrière le dispositif de la PSC se cache la logique d'un affaiblissement de la Protection Sociale. En abondant les recettes, il faut donc redonner à la Sécu sa capacité à assurer la protection de tous face à tous les aléas de la vie.

A l'exemple de la solidarité retrouvée pendant la pandémie, **le 100% Sécu doit s'imposer.**

JL Mollard



RESULTATS DU VOTE D'ORIENTATION DEPARTEMENTAL

Le dépouillement du vote départemental a eu lieu à la maison des syndicats samedi 27 novembre 2021.

En voici les résultats :

Syndicats	ORIENTATION		RAPPORT D'ACTIVITE				
	%UA	%EE	exprim	POUR	Contre	Abst	NPPV
SNAC	50,00%	50,00%	2	2			
SNASUB	100,00%	0,00%	6	5		1	
SNE	100,00%	0,00%	2	1		1	
SNEP	97,96%	2,04%	48	45		3	1
SNES	87,95%	12,05%	223	191	1	31	1
SNESUP	66,67%	33,33%	3	3			
SNETAP	27,27%	72,73%	11	9		2	
SNICS	100,00%	0,00%	1	1			
SNPESPJJ	60,00%	40,00%	5	4		1	
SNPI	100,00%	0,00%	1	1			
SNUASFP	100,00%	0,00%	6	6			
SNUEP	100,00%	0,00%	18	14		4	
SNUIPP	47,22%	52,78%	219	198	2	19	1
SNUPDEN	100,00%	0,00%	1	1			
SNUTEFI	100,00%	0,00%	2	2			
SNUTER	80,00%	20,00%	1	1			
TOTAL	71,82%	28,18%	549	484	3	62	3

88,16% 0,55% 11,29% 0,55%



CONGRES DEPARTEMENTAL DE LA FSU

La FSU-Drôme tiendra son congrès départemental le lundi 17 et le mardi 18 janvier 2022 au lycée agricole du Valentin à Bourg-les-Valence.

Les congressistes seront attendus le matin à 8h45.

Au programme :

- 1ère journée : Introduction, travail en commission et vote sur le thème 1 *Education, formation, recherche, culture : un service pour le progrès social* et le thème 4 *Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien*.
Vote des modifications statutaires.
- 2ème journée : Rapport financier et travail en commission et vote sur le thème 2 *La fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne* et le thème 3 *Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique*.
Action

La délégation départementale au **congrès national de Metz** sera désignée ainsi que tous les mandats drômois à y défendre.

Ces réflexions sur les textes syndicaux collectifs et fondateurs sont incontournables.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS



RASSEMBLEMENT le Samedi 18 décembre à 14h30 – Place Ernest Gailly (Romans).

D'où que l'on vienne, où que l'on soit né-e, notre pays s'appelle Solidarité

« Nous n'allons pas combattre le racisme par le racisme, mais grâce à la solidarité. » (Fred Hampton, Black Panthers Party – mai 1969)

Notre pays construit des ponts pas des murs. D'où que l'on vienne, où que l'on soit né-e, notre pays existe. Il s'appelle Solidarité. Notre pays n'a ni carte, ni limites. Il ne fait pas la guerre, il combat le fascisme, le colonialisme, le racisme, l'injustice et les inégalités. Notre pays n'existe pas isolé, atomisé, soumis. Il existe dans tout ce qui relie, regroupe, donne confiance et lutte. Notre pays est en grand danger. Il doit sortir, se montrer, se lever. Vivre.

Nous appelons à la mobilisation générale.

Pour l'avenir. Nous dénonçons toutes les formes de racisme Nous exigeons notamment la fin des contrôles au faciès, l'abrogation de la loi dite « séparatisme », le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la fin des dominations économiques, militaires et politiques.

Pour la liberté. Nous voyons que lorsqu'on commence à limiter la liberté pour certain·e·s, c'est la liberté de toutes et tous qui recule. C'est ainsi que se mettent en place des pouvoirs de plus en plus autoritaires.

Pour l'égalité des droits. Nous revendiquons l'égalité des droits, le renforcement et l'accès réel à la santé, à l'éducation, à des revenus décents, au logement et l'arrêt des expulsions. Nous exigeons la régularisation des sans-papiers.

Pour la Dignité. Nous refusons la banalisation de l'insoutenable. Nous dénonçons les politiques anti-migratoires et de non-accueil des migrant·e·s. Nous refusons l'instrumentalisation des femmes à des fins racistes. Nous réclamons vérité et justice pour les victimes de violences policières et pénitentiaires. Nous exigeons le respect des convictions et croyances de toutes et tous.

Pour la Solidarité. Nous appelons toutes et tous à se lever, se rassembler, s'organiser et lutter pour la solidarité et contre le racisme. A faire vivre notre pays partout où il existe. Dans les quartiers, les villages, les ronds-points, les écoles, les lieux de travail. Autour d'un hôpital menacé, d'une mosquée ou d'une synagogue fermée ou attaquée, d'une église où l'on fait une grève de la faim pour les migrant·e·s, des associations anti-racistes dissoutes ou menacées de l'être, d'un théâtre qui avait été occupé, d'un piquet de grève, d'un immeuble menacé d'expulsion, d'une frontière. A partir d'un local associatif ou syndical, d'un lieu culturel et solidaire...

Notre pays existe. Il s'appelle Solidarité.

« Il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers : pas cette société des sans-papiers, des expulsions, des soupçons à l'égard des immigrés (...) toutes choses que nous aurions refusé de cautionner, si nous avions été les véritables héritiers du Conseil National de la Résistance. » Stéphane Hessel.

LAÏCITE MONSIEUR LE MINISTRE

La FSU a régulièrement affirmé son profond attachement à ce que les principes fondamentaux de la laïcité ne puissent pas avoir d'autres visées que de garantir la liberté de conscience. Une telle finalité exclut un usage instrumentalisé par des visées idéologiques partisans. La neutralité du service public, la séparation des Églises et de l'État en sont des conditions nécessaires et absolues mais elles ne peuvent servir de prétexte à l'imposition d'une vision gouvernementale.

Un texte conjoint de la FLP, de la FSU, de la LDH et du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples ronde de Gironde épingle un ministre qui ne joue que l'instrumentalisation.

En septembre dernier, les organisations signataires ont pris connaissance avec consternation de la campagne d'affiches "C'est ça la laïcité" lancée par le ministère, puis du livret et des discours qui les accompagnent. Nous nous inquiétons de la définition de la laïcité qui ressort de ces publications ministérielles.

D'une part, ces affiches mettent caricaturalement en scène des enfants, mettant systématiquement en avant l'origine étrangère de l'un ou l'autre d'entre eux en paraissant impliquer l'existence d'une tension entre l'origine étrangère et le respect de la liberté de conscience. L'impression est que le ministère voit la présence d'enfants d'origine étrangère à l'école comme une source de problèmes. Il s'agit d'un déplacement du concept de laïcité vers des stéréotypes ethniques aux antipodes de son objet réel. Ces affiches sont à l'opposé du véritable principe républicain de laïcité, fondée sur le respect de la liberté de conscience et l'égalité des droits. Nous y voyons une volonté d'entretenir une confusion délétère entre le principe de laïcité et des questions de diversité ethnico-religieuses sans rapport avec la loi de 1905.

Par ailleurs, le ministre brille par sa complaisance envers l'enseignement privé confessionnel sous contrat, et par sa proximité avec les lobbys engagés pour le chèque éducation. La mise en œuvre de la scolarité obligatoire dès 3 ans représente ainsi un cadeau financier supplémentaire à l'école privée confessionnelle dans le cadre de la loi Debré. Comment prendre au sérieux ces revendications outrancières de laïcité dans de telles conditions ?

Le ministère se prévaut d'une conception de la laïcité coupée de son histoire, tout en se revendiquant du droit et des principes constitutionnels. Mais cette vision est contredite par la loi de 1905 et par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui fonde le bloc de constitutionnalité en matière de libertés publiques. Faut-il comprendre qu'une réforme législative ou constitutionnelle touchant à la liberté de conscience dans les services publics est à l'ordre du jour ? Comment cette conception s'articule-t-elle avec la loi dite séparatisme, qui participe de la même orientation ?

Parallèlement, le ministère, aiguillonné par le rapport Obin, entend lancer un plan de formation de mille formateurs aux questions dites de laïcité et de valeurs de la République. Quelle acception faut-il donner à ces termes dans le contexte actuel ? Jusqu'à présent, ces formations étaient assurées par intervenant·es au contact du terrain dans les INSPÉ. S'agit-il de remplacer les acteurs et actrices de terrain par quelques fonctionnaires choisis pour leur proximité idéologique avec le ministre ?

Cette volonté de mise au pas, au détriment de la liberté de conscience des fonctionnaires, revêt une dimension particulièrement préoccupante au vu des dernières déclarations du ministre, qui appelle au signalement des enseignant·es réfractaires et fait planer sur elles et eux une menace de licenciement. Comment ces menaces sont-elles censées s'inscrire dans le droit de la fonction publique ? Faut-il les mettre en rapport avec les récents propos du Président de la République promouvant le recrutement des enseignants par les chefs d'établissement ? Voire avec la baisse régulière du nombre de postes de fonctionnaires mis au concours et qui bénéficient d'une protection statutaire ?